

CONSULTATION

Cahier des charges

Déploiement du projet de sensibilisation sur
la qualité de l'air en Occitanie
« L'air que je respire en Occitanie »

Le 14 juin 2024

Les propositions devront être soumises
au plus tard le 19 juillet 2024
à l'Observatoire Régional de l'Air en Occitanie

Dossier suivi par :

Julie BAQUE, julie.baque@atmo-occitanie.org

Chargée de communication scientifique - pilote du projet sensibilisation
Atmo Occitanie

10 bis chemin des Capelles
31300 Toulouse

Contexte du projet

Introduction - Présentation d'ATMO OCCITANIE

Atmo Occitanie est une association agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air sur l'ensemble de la région Occitanie. Atmo Occitanie est membre de la fédération Atmo France qui regroupe les associations régionales françaises agréées pour la surveillance de la qualité de l'air sur tout le territoire.

Un financement assuré par l'État, les collectivités et les industriels et une prise de décision des quatre collèges d'Atmo Occitanie (État, collectivités, industriels, associations) sont les garanties de l'indépendance et de la transparence de son information.

L'un des cinq axes stratégiques du projet associatif d'Atmo Occitanie est la diffusion des informations et la sensibilisation de publics aux impacts sanitaires de la pollution de l'air.

Contexte

La pollution de l'air est un enjeu majeur de santé publique qui est reconnue comme l'une des principales causes de mortalité évitables en France. L'impact de la pollution sur notre santé est aujourd'hui reconnu de tous et déjà en 2012, « le CIRC¹ a classé les gaz d'échappement des moteurs et [...] la pollution atmosphérique et les particules de l'air extérieur comme cancérogènes certains pour l'homme ».

Aujourd'hui, la pollution de l'air est inscrite dans le plan national santé environnement 4 et dans la circulaire n°2019-121 du 27 août 2019 du ministère de l'éducation nationale qui déploie l'éducation au développement durable dans l'ensemble des établissements scolaires.

Présentation du projet

Depuis 2015, Atmo Occitanie, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie, a sensibilisé, avec l'appui de l'Education Nationale et d'associations d'éducation à l'environnement, plus de 18 000 élèves de la région du CE2 au CM2 aux enjeux de respirer un air sain.

Aux vues du succès de cette action, en 2023, Atmo Occitanie et l'ARS Occitanie se sont réengagés jusqu'en 2026, pour poursuivre le déploiement dans les classes de CE2 au CM2 et concevoir puis proposer des interventions en direction des collégiens de la région Occitanie.

Ce projet a pour vocation de sensibiliser les jeunes du CE2 à la 3ème à la pollution atmosphérique, son effet sur la santé, son importance, les sources et les actions possibles pour réduire son impact et son exposition individuelle.

Déroulement des ateliers en ECOLE

Atmo Occitanie propose une à deux animations d'une demi-journée (environ 3h pour chaque animation), en fonction de la demande de l'enseignant. La classe visionne une vidéo et enquête sur leur pratique puis un animateur intervient et alterne entre un diaporama interactif, des quiz et des travaux pratiques afin d'impliquer les élèves, acteurs de demain et sujets particulièrement sensibles à cette pollution.

¹ CIRC : centre international de recherche sur le cancer

L'atelier sur la « Pollution de l'air » permet aux enfants de découvrir l'air, les causes et conséquences de sa pollution et surtout les solutions à leur portée pour réduire leurs impacts et leur exposition.

L'atelier sur la « Respiration » permet de faire le lien entre air et santé en expliquant le fonctionnement de la respiration, des échanges respiratoires et l'importance des poumons.

Dans chaque atelier, des travaux pratiques sont réalisés afin que les enfants matérialisent et intègrent les informations transmises. Ils apprennent à travailler en groupe et expérimentent à travers plusieurs ateliers. A cette occasion, des livrets sont transmis aux élèves leur permettant d'écrire sur l'expérience effectuée et d'avoir une synthèse de l'activité à laquelle ils ont assisté.

Ces animations permettent une approche interdisciplinaire, associant à la fois les sciences expérimentales et technologiques, les mathématiques, l'expression orale et écrite ainsi que l'enseignement moral et civique.

Conçus en partenariat avec des enseignants et des professionnels de la santé (notamment des pneumologues de l'association Mai Poumons), les ateliers ont été développés par Atmo Occitanie. Ils sont proposés en présentiel et à distance.

Déroulement des ateliers en COLLEGE

En 2023-2024, Atmo Occitanie a conçu 2 ateliers de deux heures chacun en collaboration avec des acteurs de l'éducation et de la santé : animateurs, coordinateurs, enseignants de matières scientifiques en collège, représentants de l'Education Nationale, représentants d'association de santé et de l'Agence Régionale de Santé.

Le premier atelier est multi-niveaux (6^{ème} à 3^{ème}) et présente la qualité de l'air de manière générale : sources de pollution, émissions de polluants, impacts santé, etc.

Le second est un approfondissement et est réservé aux 4^{ème} et 3^{ème}. Il permet d'aborder les notions d'exposition ponctuelle et chronique à la pollution de l'air et d'identifier les actions pour améliorer la qualité de l'air.

Chaque atelier permet aux élèves de se mettre en action dans des activités en groupe comme le panorama de l'air (inspiré du fonctionnement de la Fresque du Climat®), l'étude de documents pour mieux comprendre notre exposition à la pollution de l'air ou encore se mettre dans la peau d'un personnage et calculer ses quantités de polluants émis dans l'air lors des déplacements et les solutions qui peuvent être mise en œuvre.

Les interventions en école et collège n'occasionnent aucune dépense financière pour les établissements scolaires puisqu'elles sont intégralement prises en charge à travers le partenariat entre l'ARS et Atmo Occitanie.

Objet de la consultation

Objet

Atmo Occitanie souhaite sélectionner trois à quatre prestataires lui permettant de déployer l'action de sensibilisation à la qualité de l'air dans les écoles et les collèges de la région Occitanie. Chaque prestataire doit être agréé par l'Éducation Nationale pour intervenir dans les établissements scolaires.

Objectifs et publics

Les animations ayant été conçues, les besoins d'Atmo Occitanie sont humains. Dans une vision de déploiement de l'action sur la région Occitanie, l'objectif est de sensibiliser dans les écoles du CE2 au CM2 et dans les collèges de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

A terme, l'objectif est de sensibiliser environ 14 000 élèves en primaire et collège d'ici 2026 sur chacun des départements de la région Occitanie. Le déploiement des ateliers dépendra des demandes émanant du milieu scolaire, des possibilités d'Atmo Occitanie et des prestataires retenus.

Nombre d'ateliers prévu sur l'année scolaire 2024-2025. Ce nombre d'ateliers est à titre indicatif.

Départements	Année scolaire 2024-2025 (septembre 2024 à juin 2025)	
	Nombre d'ateliers prévu en école	Nombre d'ateliers prévu en collège
09 Ariège	3	9
11 Aude	5	17
12 Aveyron	5	19
30 Gard	8	35
31 Haute-Garonne	11	58
32 Gers	3	13
34 Hérault	9	50
46 Lot	3	10
48 Lozère	2	8
65 Hautes-Pyrénées	4	12
66 Pyrénées-Orientales	4	18
81 Tarn	5	19
82 Tarn-et-Garonne	3	12
NB TOTAL ATELIERS	65	280

Les animateurs devront suivre un processus d'habilitation effectué par Atmo Occitanie afin que les animateurs s'approprient les supports et le langage communs aux ateliers². La structure prestataire s'engage à maintenir en emploi et rendre disponible les animateurs habilités pour réaliser les prestations attendues sous réserve d'en être informé au moins 10 jours à l'avance.

La pilote du projet de sensibilisation d'Atmo Occitanie s'occupera de contacter les enseignants, d'affiner leurs demandes/besoins et de planifier les animations avec les structures d'éducation à l'environnement.

Atmo Occitanie se réserve le droit de sélectionner plusieurs prestataires pour mener à bien ce projet.

² Procédure d'habilitation des animateurs en ANNEXE

Il est rappelé que conformément à l'article 5 du règlement intérieur d'Atmo Occitanie que :
« Un membre représenté au Conseil d'administration, qui passe avec Atmo Occitanie un contrat afin d'en devenir prestataire, doit préalablement démissionner du Conseil d'administration. », à défaut l'offre de service de ce prestataire sera écartée.

Pour les prestataires actuels d'Atmo Occitanie répondant à la consultation, un avenant sera ajouté à la convention existante.

Nature de la prestation

La prestation s'étend de septembre 2024 à juin 2025.

Chaque prestataire retenu aura au moins 2 animateurs habilités par Atmo Occitanie qui se rendront dans les écoles (CE2 au CM2) et les collèges (6^{ème} à 3^{ème}) de la région Occitanie. La mission se déroule durant le temps scolaire.

Pour les écoles, l'objectif sera d'animer les 2 ateliers composés d'un diaporama, de quizz et de travaux pratiques aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Chaque atelier dure une demi-journée (environ 3h).

Pour les collèges, l'objectif sera d'animer les 2 ateliers composés d'activités en groupe et de restitution en classe aux élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Chaque atelier dure 2 heures.

Chaque animateur devra également être à l'aise avec le matériel informatique et pourra être amené à effectuer des ateliers en distanciel.

Chaque animateur formé aura à sa disposition des mallettes fournies par Atmo Occitanie contenant l'ensemble du matériel nécessaire aux ateliers.

En fonction du nombre de prestataires retenus pour la période :

- le nombre des interventions sera comprise entre 20 et 100 interventions par prestataire,
- Atmo Occitanie souhaite avoir entre 7 et 13 animateurs habilités en région Occitanie pour effectuer les ateliers. Soit ~36 atelier/animateur avec 7 animateurs, et ~20 atelier/animateur avec 13 animateurs, avec une fréquence d'animation plus importante en mai et juin.

Les nombres d'interventions et d'animateurs seront également ajustés en fonction du nombre d'inscription des enseignants.

Conditions de renouvellement

A la fin de la période (juin 2025), une évaluation sera effectuée par Atmo Occitanie pour évaluer le niveau de satisfaction des animations effectuées pour chaque prestataire. La convention pourra le cas échéant être renouvelée pour une durée d'un an renouvelable.

Règlement de la consultation et calendrier

Délais

Les dossiers complets et offres de services devront être adressés avant le **19 juillet 2024, 16h** par mail à julie.baque@atmo-occitanie.org avec pour objet : « Consultation sensibilisation ».

Critères d'évaluation et de sélection

- **Expérience de la structure dans le milieu scolaire (15%).**
Fournir le nombre d'animations (toutes thématiques confondues) effectuées en 2022 et 2023 par la structure³ Rapport d'activité de la structure. Fournir les agréments que possède la structure auprès de l'Education Nationale.
- **Expérience de la structure sur la thématique de la pollution de l'air (5%).**
Fournir les actions ou animations mises en œuvre sur la thématique de l'air et indiquer le nombre.
- **Expériences des intervenants chargés des animations (20%).**
Indiquer : nombre d'animateurs retenus pour la consultation³, nature de leurs contrats³, nombre d'années d'expérience dans la structure³. Fournir les CV des animateurs retenus.
Indiquer : nom, fonction, nature du contrat + CV du coordinateur qui gèrera le planning des animateurs et qui sera l'interlocuteur unique avec la chargée de sensibilisation d'Atmo Occitanie³.
La nature du contrat (CDI, CDD, ...) des animateurs, notamment en CDI, constitue un critère de sélection pour garantir la continuité et la qualité des animations menées.
- **Tarif (20%)³**
 - o Tarif ateliers en école : pour 1 animation sur une demi-journée (environ 3h)
 - o Tarif ateliers en collège : pour 1 animation de 2h
 - o Tarif des frais kilométriques
 - o Tarif des déplacements sur plusieurs jours (entre 2 et 5 jours) : frais de repas et de l'hébergement
 - o Tarif réunion de travail de 2h
- **Réseau dans les établissements scolaires (5%)³**
Nombre d'écoles et de collèges où la structure est intervenue en 2022 et 2023 (toutes thématiques confondues).
- **Mobilité (15%)³**
Renseigner la capacité de déplacement sur le territoire d'Occitanie ou sur un territoire plus petit pour effectuer les ateliers pour Atmo Occitanie.
Le choix d'un prestataire qui peut se déplacer dans plusieurs départements est un critère de sélection.
- **Disponibilité (10%)³**
Nombre d'animations réalisables par mois pour Atmo Occitanie et plus particulièrement sur les mois de mai et juin.
- **Réactivité (10%)³**
Temps nécessaire entre la réservation et la mise en place de l'animation.

³ Remplir les tableaux en annexe

Éléments à fournir :

- Agréments que possède la structure auprès de l'Education Nationale.
- Rapport d'activité 2023 de la structure.
- Fournir les actions ou animations mises en œuvre sur la thématique de l'air.
- CV des animateurs et CV du coordinateur retenus pour la consultation.

Tableau 1 à remplir par département :

Critères	Indicateurs d'évaluation	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Expérience de l'association dans le milieu scolaire	Nombre d'agréments													
	Nombre d'animations en 2022													
	Nombre d'animations en 2023													
Réseau dans les établissements scolaires	Nombre d'écoles primaires sensibilisées 2022													
	Nombre d'écoles primaires sensibilisées en 2023													
	Nombre de collèges sensibilisés en 2022													
	Nombre de collèges sensibilisés en 2023													

Tableau 2 à remplir :

Critères	Indicateurs d'évaluation	Réponse
Expérience de l'association sur l'air	Nombre d'actions ou animations mises en œuvre sur la thématique de l'air	
Expériences des intervenants	Nom, fonction du coordinateur et nature de son contrat	
Tarif	Tarif atelier pour 1 animation de 3h en école	
	Tarif atelier pour 1 animation de 2h en collège	
	Tarif frais kms	
	Tarif repas journalier (petit-déjeuner, déjeuner et dîner)	
	Tarif hébergement journalier	
	Tarif réunion de travail de 2h	
Disponibilité	Nombre d'animations réalisables par mois dans le cadre de la consultation	
Réactivité	Temps nécessaire entre la réservation et la mise en place de l'animation	

Tableau 3 à remplir :

Critères : expériences des intervenants chargés des animations et mobilités :

Pour chaque département dans lequel vous pouvez intervenir pour effectuer des ateliers merci de remplir les informations demandées :

NB : dans les départements où il y a peu d'ateliers, il peut être envisager de regrouper les ateliers sur quelques jours.

Département	Nom et adresse de l'antenne/structure	Noms des animateurs	Nombre d'animateurs	Nombre et nature des contrats (CDI/CDD*)	Nombre d'années d'expérience dans votre structure
09 Ariège					
11 Aude					
12 Aveyron					
30 Gard					
31 Haute-Garonne					
32 Gers					
34 Hérault					
46 Lot					
48 Lozère					
65 Hautes-Pyrénées					
66 Pyrénées-Orientales					
81 Tarn					
82 Tarn-et-Garonne					

**Pour les CDD, merci d'indiquer la durée des contrats des animateurs*

Annexes

Dossier de présentation de l'action de sensibilisation dans les écoles

L'Air que je respire

Action de sensibilisation des élèves du cycle 3 sur la pollution de l'air et la santé

Atmo Occitanie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Éducation Nationale

ars
Agence Régionale de Santé Occitanie

L'ARS et Atmo Occitanie s'engagent !

Vous êtes enseignant et vous souhaitez proposer un sujet original ?

Atmo Occitanie, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie, propose des ateliers sur la pollution de l'air et la santé pour les élèves de cycle 3, acteurs de demain et sujets particulièrement sensibles à cette pollution.

L'Éducation Nationale soutient ce projet, pour lequel une convention a été signée entre les rectorats de Montpellier et Toulouse, Atmo Occitanie et l'ARS Occitanie.



Le contexte de notre action de sensibilisation

La pollution de l'air est à l'origine de 7 millions de décès prématurés chaque année dans le monde. Plus de 4 millions de français sont asthmatiques.

La pollution de l'air est inscrite dans le plan national santé environnement 4 ainsi que dans la circulaire n° 2019-121 du 27 août 2019 du ministère de l'Éducation Nationale qui déploie l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

L'impact de la pollution de l'air sur notre santé est aujourd'hui reconnu de tous et déjà en 2012, « le CIRC a classé les gaz d'échappement des moteurs et [...] la pollution atmosphérique et les particules de l'air extérieur comme cancérogènes certains pour l'homme ».

L'action de sensibilisation

Les objectifs des ateliers

- Sensibiliser à la pollution de l'air
- Initier à la démarche scientifique
- Comprendre le lien environnement/santé
- Aborder les points essentiels de la respiration
- Comprendre l'importance des gestes de chacun et de leur impact sur l'environnement

Coût

Aucune dépense financière pour les écoles, prise en charge par l'ARS.

Supports :



Vidéos de sensibilisation



Livrets élèves avec enquête, quizz, expériences etc.



Guide pour l'enseignant (déroulé, etc.)



Powerpoints interactifs

Format des deux ateliers :

Chaque atelier est assuré par un animateur pendant le temps scolaire.

Ces animations permettent une approche interdisciplinaire, associant à la fois les sciences de la vie et de la terre, la chimie, l'expression orale et écrite ainsi que l'enseignement moral et civique. Plus précisément, le projet permet d'aborder la matière, le fonctionnement du corps humain, l'environnement et le développement durable à travers des supports ludiques et interactifs venant rythmer les ateliers.

Le contenu des animations

Atmo Occitanie vous propose une à deux animations complémentaires : un atelier sur la pollution de l'air et un second sur la respiration. Ces ateliers ont été élaborés avec la participation de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, d'enseignants et des pneumologues de l'association Mai Pouxmons.

Premier atelier : La pollution de l'air

Introduction Présentation d'Atmo Occitanie - Qu'est-ce que l'air ? De quoi est-il composé ? - Définition des polluants

Les sources de pollution de l'air Les causes naturelles et humaines de la pollution de l'air

Les conséquences de la pollution de l'air Les conséquences de la pollution de l'air sur la santé et l'environnement

Quelques gestes Les solutions pour réduire la pollution de l'air

Deuxième atelier : La respiration

Rappel de l'atelier La pollution de l'air Conséquences sanitaires de la pollution de l'air

Le fonctionnement de la respiration Prendre conscience de sa respiration (inspiration et expiration), rôle de la cage thoracique, intérêt

Anatomie de la respiration Les organes clés de la respiration, les barrières contre la pollution atmosphérique

Les besoins en oxygène Le passage de l'oxygène dans le sang et son trajet dans le corps humain

Lorsque le poumon est attaqué Asthme, tabac ...

Le déroulement d'un atelier



En présentiel



Etape 1 : l'enseignant diffuse en classe la vidéo d'introduction au sujet (15 min)

J-15

Jour J

J+4 ou J+5

Etape 0 : inscription et programmation de l'atelier

Etape 2 : les élèves répondent à l'enquête (10 min)

Etape 3 : échange avec l'animateur en classe via un retour sur la vidéo et l'enquête, un quiz et des expériences (demi-journée)



Le déroulement d'un atelier

En distanciel



Etape 1 : l'enseignant diffuse en classe la vidéo d'introduction au sujet (15 min)

Etape 3 : les élèves répondent à un quiz et à une enquête (30 min)



J-15

Jour J

J+2 ou J+3

J+4 ou J+5

Etape 0 : inscription et programmation de l'atelier

Etape 2 : échange en visioconférence avec l'animateur pour discuter de la vidéo (45 min)

Etape 4 : échange en visioconférence avec l'animateur pour corriger le quiz et discuter de l'enquête (60 min)



Le bilan de l'action de 2017 à 2021 en Occitanie

Ces années de sensibilisation ont été marquées par une forte attente et demande du corps enseignant sur la problématique de la pollution de l'air et la santé. La qualité de l'air, intégrée dans les programmes scolaires, est un sujet qui recueille l'intérêt mais qui demeure mal connu et pour lequel il existe peu d'interventions pédagogiques spécifiques.



473

Écoles concernées



1 293

Ateliers réalisés



18 446

Élèves sensibilisés



Contact / inscription

Les enseignants qui souhaitent avoir plus d'informations ou s'inscrire à 1 ou 2 animations pour aborder la pollution de l'air et les conséquences sur la santé peuvent contacter la chargée de sensibilisation par mail ou téléphone :

sensibilisation-air@atmo-occitanie.org
09 69 36 89 53 (numéro CRISTAL - appel non surtaxé)

L'air on en a tous besoin,
Il faut en prendre soin !

Atmo Occitanie est l'association agréée de surveillance pour la qualité de l'air en Occitanie. Atmo Occitanie répond à 3 missions qui sont de surveiller en continu, informer au quotidien et en cas d'alerte et analyser pour mieux anticiper.



Agence de Toulouse
10 bis chemin des Capelles
31300 Toulouse

Agence de Montpellier (siège social)
18 rue Louis Leprieux, Parc de la Méditerranée
34293 Montpellier



Dossier de présentation de l'action de sensibilisation dans les collèges

L'air que je respire
Edition collège

Atmo OCCITANIE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
ars

Atelier 1

2 heures
6ème – 5ème – 4ème – 3ème

Contenu
Recueil de représentation sur la qualité de l'air

Quizz sur l'air, la qualité de l'air, les impacts de la pollution de l'air, ...



Atelier 1

Contenu (suite)

Panorama de l'air (inspiré du fonctionnement de la Fresque du Climat®)
Travail en groupe

Photolangage

Atelier 2

2 heures
4ème – 3ème
Facultatif

Contenu

Etude de documents (en groupe)



Atelier 2

Contenu (suite)

Comment agir à mon échelle (en groupe)

Charte de l'engagement

L'AIR, ON EN A TOUS BESOIN, IL FAUT EN PRENDRE SOIN !

Contact Atmo Occitanie :
Julie Baqué : 06.72.19.02.76
Alice Levalet : 06.31.08.56.29
sensibilisation-air@atmo-occitanie.org

Atmo OCCITANIE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
ars

Cette présentation est gratuite pour les établissements et les associations. Elle est subventionnée par le Centre des Atmo Occitanie.

Procédure d'habilitation :

Chaque animateur devra suivre un processus d'habilitation composé de 3 étapes :

- L'animateur suit une présentation effectuée par la chargée de sensibilisation d'Atmo Occitanie dans les locaux d'Atmo Occitanie (sur Toulouse ou Montpellier, choix du lieu fonction de la proximité de l'organisme). Cette formation permet de développer les enjeux en terme de qualité de l'air, l'origine du projet de sensibilisation et les ateliers que l'animateur devra s'approprier. A cette occasion, une fiche déroulant l'ensemble des animations lui sera remise.
- L'animateur assiste ou visionne 2 ateliers, réalisés par la chargée de sensibilisation d'Atmo Occitanie. Ce temps permet à l'animateur d'observer en situation le déroulé des animations et, à la suite de l'atelier, de poser d'éventuelles questions.
- L'animateur réalise chaque animation en classe en présence de la chargée de sensibilisation d'Atmo Occitanie. Ces dernières séances seront l'occasion de vérifier :
 - l'aisance de l'animateur avec les élèves
 - sa capacité à répondre à leurs questions
 - sa capacité à gérer le timing de l'animation
 - que l'animateur est attentif aux codes de l'école (consignes de sécurité, présentation aux élèves, tenue ...)
 - que l'animateur aborde toutes les étapes clefs des travaux pratiques : consignes, discussions avec les groupes d'élèves pour les guider, schéma, conclusion tous ensemble.
 - la ponctualité de l'animateur.

Seuls les animateurs ayant suivi le processus de formation auprès d'Atmo Occitanie seront habilités par Atmo Occitanie pour assurer les actions de sensibilisation prévues et utiliser les supports d'animation mis à disposition dans le cadre de ce projet.